



Kit enseignant

Comment mener une réunion...

...pour présenter l'EVARS aux parents ?

L'annexe 1 des projets de programme précise qu'une information est adressée à l'ensemble de la communauté éducative et en particulier aux familles, pour présenter et expliquer l'esprit des moments et séances mis en place – et cela afin d'assurer la sécurité et les représentations erronées

Ressources

Textes juridiques :

▼ circulaire 20218

▼ code civil article 371-1

▼ jurisprudences

▼ La Convention

Internationale des Droits de l'Enfant

EVARS: une bataille Syndicale



4 pages Snuipp :
Éduquer à la vie affective et à la sexualité, une nécessité



Brochure droits des enfants de Sud



Violentomètre avec numéro d'urgence du 73 proposé par le centre hospitalier



La présentation générale se fait en Conseil d'école ou en Conseil d'administration.

Modalité

▼ Être 2 (membres de l'équipe éducative, référent EVARS, infirmière scolaire, partenaires extérieurs agréés...) dans la mesure du possible

▼ Adopter une posture professionnelle (programmes, réflexion collégiale, formation des personnels...)

Déroulé

▼ Rappeler les bases :

Prévention des violences sexistes ou sexuelles (Donner les chiffres aux parents)

Comment vivre et grandir, sereinement, avec son corps ?

Comment construire avec les autres des relations respectueuses et s'y épanouir ?

Comment trouver sa place dans la société, y devenir une personne libre et responsable ?

▼ Présenter ce qui va être abordé, possibilité d'utiliser le tableau synthétique des objets d'étude des programmes

▼ Présenter quelques activités qui pourraient être utilisées (albums, manuels, film, jeu...)

▼ Inviter les parents à s'exprimer pour évacuer les malentendus

Quels attaques de l'extrême droite sur le sujet ?

▼ C'est à la famille d'éduquer à la sexualité : à l'école primaire, il s'agit uniquement d'éducation à la vie affective et relationnelle. La sexualité est abordée à partir du cycle 3 via la question du consentement et du repérage des situations de harcèlement et des violences sexistes et sexuelles. Le violentomètre peut être utilisé.

▼ « La théorie du genre » n'existe pas, l'école enseigne à repérer et questionner les stéréotypes de genre, les préjugés et les discriminations qui leur sont associés, par exemple « Comprendre qu'on peut choisir librement une activité ou un métier (qu'on soit une fille ou un garçon) en fonction de ses compétences et de ses motivations ».

Quelques chiffres

▼ 2/3 des enfants de moins de 15 ans et 1/3 des enfants de moins de 12 ont déjà eu accès à des images pornographiques

▼ 1 fille sur 5, 1 garçon sur 13 subissent des violences sexuelles

▼ 80 % des violences sexuelles sur enfant ont lieu dans la famille ou le cercle proche

▼ 1 enfant sur 10 est victime d'inceste